



# GOUVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11/12/2023

### FRANCE 2030 : LA TRAJECTOIRE SE POURSUIT POUR MIEUX VIVRE, MIEUX PRODUIRE ET MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

À l'occasion d'un déplacement à Toulouse le 11 décembre 2023, le président de la République, en présence de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Dominique Faure, ministre chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, a rassemblé la communauté France 2030 locale autour de projets concrets soutenus par le plan. Il a ainsi pu rappeler la trajectoire de France 2030 à l'œuvre. La dynamique collective de tous les territoires, engagée depuis 2021, s'accélère et projette les ambitions de France 2030 vers le futur.

#### FRANCE 2030, UNE POLITIQUE PRIORITAIRE DU GOUVERNEMENT

Lancées en 2021, les actions de France 2030 répondent aux ambitions voulues par le président de la République. Fruit d'une réflexion collective, **ce plan d'investissement favorise l'innovation, l'industrialisation, la recherche et la formation pour renforcer la souveraineté industrielle et technologique de notre pays dans les domaines stratégiques pour le futur.** Avec une ambition : **mieux comprendre le monde, mieux vivre et mieux produire à l'horizon 2030.**

Concrètement, France 2030 accélère les mutations de nos systèmes et fait émerger de nouveaux acteurs sur tout le territoire, avec **65% des fonds à des porteurs installés en régions (hors Ile-de-France)**, pour répondre aux grands enjeux sociétaux actuels : écologiques, démographiques, économiques, industriels et sociaux. **50% des dépenses sont consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents**, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

Au total, **54 milliards d'euros ont été votés en Loi de finances 2021 et 2022**, et sont investis dans des entreprises, universités et organismes de recherche en France pour les accompagner dans leurs transitions. La **mise en mouvement est déjà manifeste dans les secteurs de la santé, de l'automobile, de l'hydrogène décarboné, de l'électronique, du quantique, du spatial, de la biothérapie et bioproduction, de l'agriculture et de l'alimentation, ou encore de la culture.**

8 lauréats France 2030 ont présenté au président de la République le projet, et les prochaines étapes à venir

## FRANCE 2030, LA TRAJECTOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

*(Chiffres hors Aide guichets, fonds propres et France 2030 régionalisé au 31/10/2023)*

- 25 Mds € engagés
- 4,1 Mds € décaissés au deuxième trimestre 2023
- 3 200 projets soutenus
- Plus de 3 500 bénéficiaires uniques
- + 34 000 nouvelles places de formation certifiantes et diplômantes aux métiers d'avenir
- 3212 dépôts de brevets envisagés
- 55 961 emplois directs prévisionnels créés ou maintenus
- France 2030 Régionalisé : 12 régions métropolitaines et 4 régions ultramarines



### VEHICULES ELECTRIQUES :

1 million de véhicules produits en France déjà sécurisés par an, sur un objectif de 2 millions



### HYDROGENE DECARBONNEE :

2,5 à 3 GW de capacité d'électrolyse sécurisée d'ici 2027 sur un objectif de 6,5 GW en 2030



### DECARBONATION DE L'INDUSTRIE :

L'engagement de la moitié du budget dédié a déjà permis de sécuriser une réduction de 6,6 millions de tonnes de CO2 par an, sur un objectif de réduction, fixé par la SNBC, de 25 millions de tonnes par an en 2030. La réduction finale pourrait donc être doublée, soit plus de 13 millions de tonnes de CO2 par an.



### SPATIAL :

8 projets de micro-lanceurs réutilisables lancés



### BIOMEDICAMENTS :

8 biomédicaments produits en France, sur un objectif de 20



### DECARBONATION :

Environ 8,5 millions de tonnes annuelles de CO2 économisées à partir de 2030 grâce aux projets engagés à date

### En pourcentage du nombre total de bénéficiaires

- 46% de PME, ETI et TPE (en nombre de bénéficiaires)
- 17% de grandes entreprises
- 27% d'entreprises publiques, d'organismes de recherche et d'Universités

Le **Comité de Surveillance des Investissements d'Avenir (CSIA)**, comité indépendant ayant pour mission d'éclairer le gouvernement dans l'élaboration des politiques d'innovation, a rendu à la Première ministre en juillet 2023 un rapport complet portant sur l'évaluation des impacts économiques de France 2030. Selon les conclusions de ce rapport, le plan aurait un impact très positif sur l'activité économique, par une hausse du PIB comprise entre 40 et 80 milliards d'euros et la création de 288 000 à 600 000 emplois nets à horizon 2030.

## FRANCE 2030 : DES PROJETS CONCRETS

Sur la scène, 8 lauréats se sont succédé pour présenter leur projet et les prochaines étapes à venir :

- **Elicit Plan**, et son projet **Besta V2**, a pour objectif de développer des produits de biostimulation à base de Phytostéroïdes qui ont pour effet de limiter le stress hydrique des plantes améliorant ainsi significativement les rendements. Les principales cultures visées par ces produits pour le moment sont le maïs et le soja mais demain pourraient être utilisés sur le blé, la pomme de terre, le pois et la vigne.
- A partir des données cliniques et en virtualisant les savoirs médicaux, **Dassault Systèmes** et ses partenaires (8 IHU/CHU français, Inria, 4 startups) développent **MEDITWIN** : une plateforme multidisciplinaire proposant des jumeaux numériques pour la pratique médicale, améliorant le diagnostic, l'aide à la décision, le soin et la prévention au service des.
- **Lifen** et **Gustave Roussy** s'associent pour analyser en temps réel différentes informations relatives aux patients suivis en oncologie, pour structurer ces données et permettre ainsi d'améliorer la qualité de suivi et de prise en charge.
- **Carbios** développe une technologie de recyclage de plastique grâce à des enzymes, pour le développement de leur première usine. Leur technologie élargit la gamme des plastiques pouvant être recyclés pour des applications à haute valeur ajoutée.
- **EMISSIVE** développe un nouveau type d'expérience culturelle pour apprendre en s'émerveillant : les Expéditions Immersives. Après Eternelle Notre-Dame et l'Horizon de Kheops à l'Institut du monde arabe, Mondes disparus est actuellement au Museum national d'histoire naturelle. Les productions d'Emissive se déploient en France (Lyon, Paris) et à l'international (Shanghai, Londres), ouvrant de nouvelles perspectives dans les secteurs du patrimoine et de la création immersive.
- The **Exploration Company** développe, construit et exploite la capsule spatiale Nyx, un vaisseau cargo devant à terme évoluer pour transporter des humains.
- Le projet Drais du groupe **Lohr** vise à développer un train modulaire hybride de petite taille (30 à 80 places) qui redynamisera les lignes de desserte fine des territoires comprises entre 20 et 100 km et de fréquentation 1500 voyageurs/jour.
- **Qualiteo** est une start-up éco-innovante, labellisée Greentech Innovation 2021 et Solar Impulse Foundation. La société développe une technologie radicalement innovante, 100% made in France dédiée à l'efficacité énergétique pour les bâtiments industriels.

La solution commercialisée aujourd'hui se situe sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique, c'est pourquoi Qualiteo se définit comme un « EPC » de l'efficacité énergétique. Les industriels accompagnés font un minimum de 10% de réduction sur les consommations.

**Des produits et prototypes de projets lauréats de différents secteurs stratégiques soutenus par France 2030 ont été exposés :**

- Transport : Le droïde de **TWINSWHEEL**
- Mobilité : L'avion hybride électrique **ECOPULSE de Daher, Airbus et Safran**
- Mobilité : les avions A350 et A321 **AIRBUS**
- Mobilité : l'avion à hydrogène de **BEYOND AERP**
- Mobilité : l'avion électrique à décollage vertical de **ASCENDANT FLIGHT TECHNOLOGIES**
- Spatial : La coiffe pour fusée de **NOBRAK**
- Spatial : Le système d'observation hyperspectrale (satellite) d'**HYP4U**
- Agriculture : Le robot agricole de **NAIO TECHNOLOGIE**
- Santé : L'échographe portatif d'**ECHOPEN**
- Robotique : Le robot mobile et modulaire de **NIMBLE ONE**
- Numérique : L'imprimante 3D de **LYNXTER**

Contact presse :

**Cabinet de Bruno Le Maire** - [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

**Cabinet de Sylvie Retailleau** - [presse-mesr@recherche.gouv.fr](mailto:presse-mesr@recherche.gouv.fr)

**Cabinet de Christophe Béchu** - [presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement** - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

**À PROPOS DE FRANCE 2030**

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI\_avenir